

Communiqué du 15 octobre 2012

Création des « Pigeons de la Sécu »

Le site Médiapart publie un article confirmant sans le moindre doute les arguments juridiques du Mouvement Pour la Liberté de la Protection sociale (MLPS), présidé par Claude Reichman. Le monopole de la Sécurité sociale est abrogé. Chacun est libre de quitter la Sécu et de s'assurer auprès d'une société d'assurances, une mutuelle ou une institution de prévoyance.

Déjà, de nombreux Français, sûrs de leurs droits et déterminés à les faire respecter, ont quitté la Sécu, refusant d'être traités comme des pigeons. Ils cotisent pour la santé, la retraite et le chômage auprès d'un organisme de leur choix pour une meilleure couverture et à un meilleur prix.

Le pouvoir et les médias occultent volontairement ces informations, et les dirigeants des caisses de Sécu utilisent la désinformation et la menace pour continuer à pigeonner les Français.

Chers Pigeons de la Sécu, il est temps de prendre votre envol pour la Liberté de la Protection Sociale, inscrite dans les lois françaises depuis déjà plus de dix ans.

Faraj Chemsî
Porte-parole des « Pigeons de la Sécu »

faraj.chemsi@orange.fr